

# COURSE AU LARGE – DÉFI NAUTIC

## 4 au 7 mai 2017 - Douarnenez

### AVIS DE COURSE

#### 1. AUTORITE ORGANISATRICE

La Société des Régates de Douarnenez, affiliée à la Fédération Française de Voile, organise avec le concours de Douarnenez-Courses le Grand Prix Guyader Défi Nautic.

#### 2. REGLES APPLICABLES

- Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile.
- Le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.
- L'Arrêté du 30 septembre 2004 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.

#### 3. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Les bateaux devront présenter la carte publicité délivrée par la FFV.

#### 4. ADMISSIBILITE

##### 4.1 Bateaux admis à courir :

- Classe Imoca, du 4 au 7 mai
- Jauge Multi 2000, du 5 au 7 mai
- Classe Multi 50, du 4 au 7 mai
- Classe Ultime, du 4 au 7 mai
- Autres séries ou Classes sur invitation, du 6 au 7 mai

L'organisation se réserve le droit d'inviter sur les Runs d'autres types de bateaux ou engins de vitesse.

**4.2** Le Grand Prix Guyader se court en équipage. Le nombre de personnes à bord ne devra pas être supérieur à celui figurant sur l'acte de francisation et / ou à la capacité du ou des radeaux de survie.

Les personnes embarquées devront posséder une licence annuelle FFVoile 2017 ou une licence journalière (validité 1 jour) FFVoile 2017 ou temporaire (validité 4 jours) FFVoile 2017. Ces licences seront réclamées lors de la confirmation de l'inscription à Douarnenez.

Toutes les personnes embarquées pendant le Grand Prix Guyader («courses côtières» et/ou «Runs») devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.

Les participants de nationalité étrangère qui ne seraient pas licenciés à la FFVoile devront être en possession d'un document équivalent à la licence française, le montant de l'assurance en responsabilité civile devant alors être au minimum de 1,5 million d'euros, ils devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.

## 5. INSCRIPTIONS

**5.1** La date limite d'arrivée des bateaux et du skipper ou de son représentant à Douarnenez, port de Tréboul est fixée au :

- Mercredi 3 mai à 18h00 pour les Ultime, Multi50 et Imoca,
- Jeudi 4 mai à 18h00 pour les Multi2000

Les Instructions de Course seront délivrées lors de la confirmation d'inscription :

- le mercredi 3 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 pour toutes les séries
- le jeudi 4 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 pour les Multi2000
- le vendredi 5 mai de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 pour les engins de vitesse ne participant qu'au Défi
- le samedi 6 mai de 9h00 à 10h00 pour les engins de vitesse ne participant qu'au Défi

**5.2** Participation aux frais d'organisation :

Inscription avant le 1<sup>er</sup> avril 2017

- 500 € pour les Imoca,
- 500 € pour les Ultime
- 400 € pour les Multi50,
- 200 € pour les Multi2000
- 80 € pour les dériveurs et Multi inférieurs à 40'

Inscription après le 1<sup>er</sup> avril 2017

- 600 € pour les Imoca
- 600€ pour les Ultime
- 500 € pour les Multi50
- 300 € pour les Multi2000
- 100 € pour les dériveurs et Multi inférieurs à 40'

La participation est payable à la SRD :

- Par CB sur le site [www.grandprixguyader.com](http://www.grandprixguyader.com)
- Par chèque (issu d'une banque française)
- Par virement sur le compte : Société des Régates - Banque Populaire Atlantique  
IBAN : FR761380 7000 4231 2211 5151 990 - BIC : CCBPFFRPPNAN

## 6. PROGRAMME

- Jeudi 4 mai :
  - 9h30 : Briefing
  - à partir de 11h00 : «courses côtières» pour les Ultime, Imoca et Multi50
- Vendredi 5 mai :
  - 9h30 : Briefing
  - à partir de 11h00 : «courses côtières» et/ou «Runs» pour les Ultime, Imoca, Multi50 et Multi2000
  - à partir de 19h : Repas des Equipages
- Samedi 6 mai :
  - 9h30 : Briefing
  - à partir de 10h30 : «courses côtières» et/ou «Runs».

- Dimanche 7 mai :
  - 9h30 : Briefing
  - à partir de 10h30 : «courses côtières» et/ou «Runs».
  - En soirée : remise des prix

## 7. CLASSEMENTS

### 7.1 Classements établis :

Il y aura un classement pour chacune des séries engagées : Imoca, Multi 50, Ultime, Multi 2000

### 7.2 Classements journaliers :

- Les courses côtières courues donneront lieu à un classement journalier.
- L'ensemble des «Runs» couru donnera lieu à un classement journalier, le bateau réalisant le meilleur temps de la journée sur la distance sera déclaré vainqueur, le deuxième meilleur temps deuxième etc...

### 7.3 Classements Généraux :

- Il y aura un classement général effectué par addition des points obtenus lors :
  - de chaque classement journalier des «Runs» qui auront un coefficient 1
  - de chaque classement journalier des courses côtières qui auront un coefficient 2
- Aucune course ne sera retirée
- En modification de l'annexe A8.2 des RCV, le départage des égalités se fera sur le résultat de la course côtière la plus longue en distance

## 8. UTILISATION DES DROITS

Le propriétaire, ou l'usager du voilier, ou l'éventuel commanditaire, par le seul fait de sa participation au Grand Prix Guyader, accepte que l'organisateur utilise uniquement à des fins de promotion de l'épreuve et non commerciales, tout ce qui est relatif à leur participation à l'épreuve.

## 9. CONTACT

Société des Régates de Douarnenez, 59 quai de l'Yser, 29100 Douarnenez

Tél : 02 98 74 36 84 – Email : [srdouarnenez@orange.fr](mailto:srdouarnenez@orange.fr)